

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CAPITALISATION GIEE

Date : Jeudi 22 mai 2025

Heure : 9h00 – 10h00

Lieu : Visioconférence

Objet : Etat d'avancement des actions portées par les GIEE et modalités de transmission des livrables

Mail d'invitation envoyé à :

- AVM
- Uzuri wa Dzia
- Mayotte Agricoop
- COOPAC
- AVIMA OVOMA

I. Participants

- AVM, représentée par Loïc BRETON
- COOPAC, représentée par Kartoibi BACO-OUSSENI
- Mayotte Agricoop, représentée par Charles GEFFRAY
- DAAF, représentée par Églantine CADENA, en charge du suivi PRDAR
- CAPAM, représenté par Kadafi SAID, animation de la réunion de capitalisation

II. Ordre du jour

Présentation du bilan des réalisations 2024 des GIEE

Discussion sur les modalités de transmission des rapports d'activité

Point d'information DAAF sur les paiements GIEE

III. Contenu des échanges

1. Bilan des réalisations et impacts du cyclone Chido

La CAPAM a introduit la séance en rappelant l'objectif de cette réunion de capitalisation : recueillir les éléments de bilan 2024 des GIEE et organiser leur transmission pour intégration dans la plateforme RD-Agri, avec une échéance initiale fixée au 31 mai 2025.

Chaque structure présente a brièvement exposé l'état d'avancement de ses travaux.

AVM et COOPAC ont souligné que les conséquences du cyclone Chido de décembre 2024 ont empêché la valorisation complète des actions réalisées (parcelles inaccessibles, indicateurs inexploitable, données incomplètes).

Ces deux structures ont relancé des suivis techniques début 2025 afin d'obtenir des résultats plus fiables et significatifs. Elles demandent un report du rendu des rapports d'activités à juillet 2025.

2. Position de la DAAF

Mme Églantine CADENA (DAAF) a indiqué que le report est justifiable, compte tenu des circonstances exceptionnelles, sous réserve que la demande soit bien motivée et documentée dans les éléments transmis. La DAAF reste ouverte à une flexibilité adaptée au contexte de Mayotte.

3. Modalités de transmission – Demande d'un modèle

Les GIEE présents ont demandé à disposer d'un modèle de fiche de capitalisation synthétique pour structurer leurs rapports.

La CAPAM s'est engagée à leur transmettre le modèle recommandé issu du site national des GIEE, afin d'harmoniser les retours et faciliter leur intégration dans RD-Agri.

4. Délais de restitution

Parmi les structures présentes, seule Mayotte Agricoop a confirmé sa capacité à transmettre son rapport d'ici le 31 mai 2025.

5. État d'avancement des paiements (information DAAF)

En clôture de réunion, la DAAF a présenté un point d'avancement sur les dossiers de paiement en cours concernant les GIEE, précisant les étapes restantes pour la validation et le versement des aides attendues.

IV. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 10h00, avec un remerciement de la CAPAM pour la qualité des échanges et l'engagement des structures dans le processus de capitalisation, malgré un contexte opérationnel qui reste compliqué.